

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

DECRET N° D/2016.....006/PRG/SGG

**Portant nomination des Conseillers Maître à la Cour des
Comptes.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution, notamment en son article 116;

Vu la Loi Organique L/2013/046/CNT du 18 Janvier 2013 portant
organisation Attributions et Fonctionnement de la Cour Comptes et
le Régime Disciplinaire de ses Membres en ses articles 110 et 138.

DECRETE

Article premier : Les Hauts Cadres dont les prénoms et noms suivent
sont nommés Conseillers Maître à la Cour des Comptes.

- 1) **Mr.Mohamed DIARRE**, Ancien Ministre ;
- 2) **Mr.Goureissy SOW**, Agent Judiciaire de l'Etat ;
- 3) **Mme. Mariama Penda DIALLO**, Psychopédagogue, Agent de
Banque, Ancien Ministre ;

- 4) **Mr.Cheick Mahdy TOURE**, Magistrat Référendaire à la Chambre des Comptes ;
- 5) **Mr.Batrou Laye KABA**, Ingénieur Economiste Staticien ;
- 6) **Mr .Saa Joseph KADOUNO**, Directeur National des Investissements ;
- 7) **Mr.Fodé Kerfalla CAMARA**, Administrateur Civil, Ancien Ministre ;
- 8) **Mr.Alpha Kabiné CISSE**, Expert Comptable ;
- 9) **Mr.Mamadou Ciré DOUMBOUYA**, Inspecteur Général d'Etat Adjoint ;
- 10) **Mr.Baba DIANE**, Economiste, Ancien Directeur Général de l'Institut National de la Statistique.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le 08 JAN. 2016

Professeur Alpha CONDE

